

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1<sup>re</sup> séance *ordinaire* – 19 août 2025, 19 heures

Centre administratif  
situé au 5100, rue Sherbrooke Est, local 180  
Salle Laure-Gaudreault

---

### **Présents :**

- M. Antoine Gagné, président et membre parent
- M. Jonathan Brassard-Potvin, vice-président et membre parent
- Mmes Martine Pageau, membre du personnel  
Sophie Brière, membre parent  
Nathalie Perrault, membre du personnel  
Karine Fournier, membre du personnel  
Chantal Archambault, membre du personnel  
France Dussault, membre de la communauté
- MM. Frédérick Hallé-Rochon, membre de la communauté  
Yazid Djenadi, membre de la communauté  
Rémi Vuong, membre de la communauté  
Marc-André Bouvette, membre de la communauté  
Feng Guo, membre parent  
Sylvain P. Carron, membre parent  
Sylvain Cléroux, membre du personnel d'encadrement sans droit de vote

### **Sont aussi présents :**

- Mmes Isabelle Gélinas, directrice générale  
Anne-Lise Gravel, directrice générale adjointe des  
communications et des ressources humaines  
Pascale Gingras, directrice générale adjointe des services  
éducatifs  
Kathlyn Morel, directrice générale adjointe des services éducatifs
- MM. Stéphane Chaput, directeur général adjoint des ressources  
matérielles  
Jean Ouimet, directeur général adjoint de l'organisation scolaire  
et des technologies de l'information  
Marc Girard, directeur général adjoint des ressources financières  
et du bureau de l'efficacité organisationnelle

M<sup>es</sup> Maeva Ferrer Sterlin, secrétaire générale  
Maude Joyal-Legault, secrétaire générale adjointe

**Sont  
Absents :**

M. Antoine Juders Michel, membre du personnel

\*\*\*\*\*

**Mot de la présidence**

La secrétaire générale, Maeva Ferrer Sterlin, ouvre exceptionnellement la séance du Conseil d'administration (Conseil) considérant que le mandat de la présidence a pris fin le 30 juin 2025. Ainsi, une nomination d'une présidence et d'une vice-présidence pour le Conseil sera le premier point décisionnel abordé à l'ordre du jour.

Il est souligné que l'ensemble des membres du Conseil sont à distance afin de favoriser la participation en cette fin de période estivale.

1. **Point d'information de la direction générale**

Mme Isabelle Gélinas explique que lors de la rentrée administrative, tous les cadres du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) se sont réunis afin de connaître les orientations institutionnelles. Les équipes-écoles mettent tout en œuvre pour accueillir l'ensemble de la clientèle du CSSDM. Une opération de recrutement est également en cours pour pourvoir certains postes.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est unanimement **RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel quel.

- 1- Point d'information de la direction générale
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Période réservée aux questions du public
- 4- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 26 juin 2025
- 5- CA-202508-56 Service du secrétariat général – Nomination à la présidence et vice-présidence du Conseil d'administration du CSSDM
- 6- CA-202508-54 Service du secrétariat général – Désignation des membres du Conseil d'administration au comité de

gouvernance et d'éthique, au comité de vérification, au comité des services éducatifs et des besoins en espace et au comité des ressources humaines

7- CA-202508-55 Service du secrétariat général - Nomination des membres du Conseil d'administration au comité consultatif de transport des élèves

8- CA-202508-53 Service du secrétariat général - Désignation d'un représentant et d'un substitut au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal et dépôt du calendrier des séances 2025-2026

Sommaires exécutifs d'information :

9- INF-CA-202508-71 Bureau de la direction générale – Assermentation de nouveaux membres

10- INF-CA-202508-72 Bureau de la direction générale – Déclarations d'intérêts des membres du Conseil d'administration, en liasse

11- Levée de la séance

### 3. Période réservée aux questions du public

#### a) Mme Julie Gravel – Ancienne employée

Madame Gravel fait, employée du CSSDM pendant 18 ans, indique aux membres qu'elle aimerait y revenir travailler. Elle souligne qu'elle a à cœur les élèves et souhaite contribuer en travaillant pour ces derniers. Elle aimerait savoir comment le processus de recrutement fonctionne et indique qu'elle a déjà déposé sa candidature.

Madame Anne-Lise Gravel, directrice générale adjointe du service des communications et des ressources humaines, indique qu'un membre de l'équipe des ressources humaines prendra contact avec elle afin d'examiner les options envisageables. Mme Julie Gravel est invitée à laisser ses coordonnées afin d'être contactée.

### 4. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 26 juin 2025

Considérant que les membres présents ont reçu le procès-verbal de la dernière séance au moins six (6) heures avant le début de la séance et qu'ils en ont pris connaissance, il est unanimement **RÉSOLU** :

1° De DISPENSER la secrétaire générale de lire le procès-verbal ;

et

2° D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 26 juin 2025 tel que présenté.

5. Service du secrétariat général – Nomination à la présidence et vice-présidence du Conseil d'administration du CSSDM

Document déposé : Sommaire exécutif CA-202508-56 en date du 18 juillet 2025 de Mme Julie Foissy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que l'article 155 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que lors de sa première séance, le Conseil d'administration du centre de services scolaire nomme un président et un vice-président parmi ses membres siégeant à titre de parent d'un élève;

CONSIDÉRANT que le président dirige les séances du Conseil d'administration et qu'il y maintient l'ordre;

CONSIDÉRANT qu'en cas d'absence ou d'empêchement du président, le vice-président en exerce les pouvoirs et les attributs;

CONSIDÉRANT que le mandat du président et du vice-président prend fin en même temps que leur mandat en tant que membre du conseil d'administration du centre de services scolaire, sauf destitution par le vote d'au moins les deux tiers des membres du conseil.

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1. De NOMMER Antoine Gagné au poste de présidence du Conseil d'administration;
2. De NOMMER Jonathan Brassard-Potvin au poste de vice-présidence du Conseil d'administration.

6. Service du secrétariat général – Désignation des membres du Conseil d'administration au comité de gouvernance et d'éthique, au comité de vérification, au comité des services éducatifs et des besoins en espace et au comité des ressources humaines

Document déposé : Sommaire exécutif CA-202508-54 en date du 11 juillet 2025 de Mme Julie Foissy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) prévoit que le Conseil d'administration du centre de services scolaire doit instituer les comités suivants:

- 1° un comité de gouvernance et d'éthique;
- 2° un comité de vérification;
- 3° un comité des ressources humaines.

CONSIDÉRANT que l'alinéa 5 de l'article 193.1 de la LIP prévoit que le Conseil d'administration du centre de services scolaire peut instituer d'autres comités que

ceux prévus à cet article dans le but de l'assister dans l'exercice de ses fonctions ou pour l'étude de question particulière;

CONSIDÉRANT que les fonctions de ces comités sont prévues à la LIP;

CONSIDÉRANT l'importance que les membres du Conseil d'administration puissent siéger sur les comités qui rejoignent leurs intérêts;

CONSIDÉRANT qu'une représentation de toutes les catégories de membres du Conseil d'administration sur ces comités est souhaitable, mais non obligatoire;

CONSIDÉRANT que le comité de gouvernance et d'éthique, le comité des services éducatifs et des besoins en espace et le comité des ressources humaines peuvent s'adjoindre de membres du personnel administratif;

CONSIDÉRANT que le comité de vérification doit s'adjoindre au moins un membre du personnel du centre de services scolaire ayant une compétence en matière comptable ou financière.

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1. D'INSTITUER un comité de gouvernance et d'éthique composé des membres suivants :

- Au moins trois, mais aux plus cinq membres du Conseil d'administration;
- La secrétaire générale du CSSDM;
- La conseillère en éthique au secteur de la conformité du Bureau du secrétariat général;
- Une direction générale adjointe;

2. De DÉSIGNER au comité de gouvernance et d'éthique les membres du Conseil d'administration suivants, et ce, pour une durée d'un an :

- Sylvain P. Caron
- Antoine Juders Michel
- Frédérick Hallé-Rochon
- Jonathan Brassard-Potvin

3. D'INSTITUER un comité de vérification composé des membres suivants :

- Au moins trois, mais aux plus cinq membres du Conseil d'administration;
- Le responsable de l'application des règles contractuelles (RARC) au CSSDM;
- La direction ou la direction adjointe du Service des ressources financières;
- La direction générale adjointe responsable du Service des ressources financières.

4. De DÉSIGNER au comité de vérification les membres du Conseil d'administration suivants, et ce, pour une durée d'un an :

- Feng Guo
- Frédérick Hallé-Rochon

- France Dussault
- Rémi Vuong
- Sophie Brière

5. D'INSTITUER un comité des ressources humaines composé des membres suivants :

- Au moins trois, mais aux plus cinq membres du Conseil d'administration;
- La direction du Service des ressources humaines;
- La direction générale adjointe responsable du Service des ressources humaines.

6. De DÉSIGNER au comité des ressources humaines les membres du Conseil d'administration suivants, et ce, pour une durée d'un an :

- Nathalie Perrault
- Sylvain Cléroux
- Marc-André Bouvette
- France Dussault
- Feng Guo

7. D'INSTITUER un comité des services éducatifs et des besoins en espace composé des membres suivants :

- Au moins trois, mais aux plus cinq membres du Conseil d'administration;
- La direction du Service de l'organisation scolaire;
- La direction des Services éducatifs;
- La direction générale adjointe responsable des Services éducatifs
- La direction générale adjointe responsable du Service de l'organisation scolaire.

8. De DÉSIGNER les membres suivants au comité des services éducatifs et des besoins en espace, et ce, pour une durée d'un an:

- Martine Pageau
- Karine Fournier
- Antoine Gagné
- Yazid Djenadi
- Chantal Archambault

7. Service du secrétariat général - Nomination des membres du Conseil d'administration au comité consultatif de transport des élèves

Document déposé : Sommaire exécutif CA-202508-55 en date du 15 juillet 2025 de Mme Julie Foissy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que l'article 188 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que chaque centre de services scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport dont la composition, le fonctionnement et les fonctions doivent être conformes au règlement du gouvernement;

CONSIDÉRANT que l'article 2 du *Règlement sur le transport des élèves* prévoit que ce comité est composé notamment « de 2 membres du conseil d'administration de ce centre [...] »;

CONSIDÉRANT que le comité donne son avis sur la planification, la coordination, le financement et l'administration du transport des élèves;

CONSIDÉRANT que le comité donne également son avis sur le plan d'organisation du transport des élèves et sur les modalités d'octroi des contrats de transport d'élèves avant que le centre de services n'adopte ce plan ou ne fixe ces modalités d'octroi;

CONSIDÉRANT que le comité donne son avis sur les critères et les modalités d'utilisation d'un service visé à l'article 298 de la *Loi sur l'instruction publique* avant que le centre de services ne fixe ces critères ou ces modalités d'utilisation;

CONSIDÉRANT que le comité donne son avis sur l'affectation de tout ou partie du montant d'une subvention allouée pour le transport des élèves qui peut être affectée à d'autres fins;

Il est donc unanimement **RÉSOLU** :

1. De NOMMER les 2 membres du Conseil d'administration suivants au comité consultatif de transport des élèves, et ce, pour une durée d'un an :
  - Sylvain Caron
  - Antoine Gagné
  
8. Service du secrétariat général - Désignation d'un représentant et d'un substitut au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal et dépôt du calendrier des séances 2025-2026

Document déposé : Sommaire exécutif CA-202508-53 en date du 15 juillet 2025 de Mme Julie Foissy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'instruction publique* prévoit la désignation d'un représentant du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM) ;

CONSIDÉRANT que ce représentant doit être désigné parmi les membres du Conseil d'administration y siégeant à titre de parent d'un élève ou de représentant de la communauté;

CONSIDÉRANT que le CSSDM peut désigner un autre membre du Conseil d'administration comme substitut pour siéger et voter à la place du membre désigné lorsque celui-ci est empêché de participer à une séance du CGTSIM;

CONSIDÉRANT que le mandat des dernières personnes désignées à cet égard est terminé;

CONSIDÉRANT la nécessité de désigner un nouveau représentant du CSSDM afin de lui permettre de participer aux séances du CGTSIM et de prévoir la

participation d'un substitut à ces séances en cas d'empêchement du représentant désigné au CGTSIM;

M Yazid Djenadi propose un amendement au sommaire exécutif CA 202508-53 :  
IL EST PROPOSÉ de modifier le document « Désignation d'un représentant et d'un substitut au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal et dépôt du calendrier des séances 2025-2026 » pour :

AJOUTER dans les propositions de projet de résolution (conclusions 1 et 2) :

- « ou, sous réserve des encadrements applicables, jusqu'à la date de la première séance du conseil d'administration du CSSDM, pour l'année 2026-2027 »

Il est donc unanimement **RÉSOLU** :

1. de DÉSIGNER Yazid Djenadi, à titre de représentant du Centre de services scolaire de Montréal au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, et ce, pour une durée d'une année, ou, sous réserve des encadrements applicables, jusqu'à la date de la première séance du conseil d'administration du CSSDM, pour l'année 2026-2027;

2. de DÉSIGNER Rémi Vuong, à titre de substitut au représentant du Centre de services scolaire de Montréal au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, et ce, pour une durée d'une année, ou, sous réserve des encadrements applicables, jusqu'à la date de la première séance du conseil d'administration du CSSDM, pour l'année 2026-2027;

Sommaires exécutifs d'information :

9. INF-CA-202508-71 Bureau de la direction générale – Assermentation de nouveaux membres

En application de l'article 143.3 de la *Loi sur l'instruction publique*, la secrétaire générale dépose, pour entrée dans le livre des délibérations du centre de services scolaire, le serment de :

- Karine Fournier
- Sylvain Caron
- Frédérick Hallé-Rochon
- Marc-André Bouvette
- Nathalie Perrault
- Martine Pageau
- Sylvain Cléroux
- Chantal Archambault
- Antoine Juders Michel

10. INF-CA-202508-72 Bureau de la direction générale – Déclarations d'intérêts des membres du Conseil d'administration, en liasse

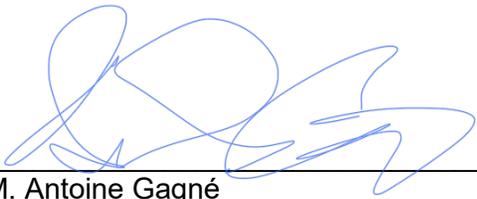
En application de l'article 12 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de*

*services scolaire francophone*, la secrétaire générale dépose confidentiellement les déclarations d'intérêt au nom des membres suivants :

- Karine Fournier
- Sylvain Caron
- Frédérick Hallé-Rochon
- Marc-André Bouvette
- Nathalie Perrault
- Martine Pageau
- Sylvain Cléroux
- Chantal Archambault
- Antoine Juders Michel

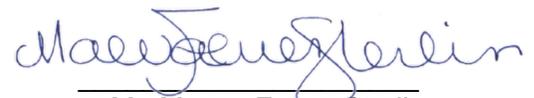
Levée de la séance

La séance se termine à 19 h 15.



---

M. Antoine Gagné  
Président du Conseil d'administration



---

Me Maeva Ferrer Sterlin  
Secrétaire générale